



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 3536

Texte de la question

VALLOUREC

M. le président. La parole est à Mme Valérie Fourneyron, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Valérie Fourneyron. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues Guillaume Bachelay et Christophe Bouillon, s'adresse à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Monsieur le ministre, les salariés de Vallourec sont inquiets : inquiets pour la situation de leur groupe ; inquiets du devenir des sept sites industriels qui les emploient, dont celui de Déville-lès-Rouen en Seine-Maritime ; inquiets pour leur avenir et celui de leurs familles.

En avril 2015, l'entreprise Vallourec, spécialiste mondial des tubes sans soudure, a annoncé la suppression de 2 000 emplois, dont 900 sur les 5 000 que compte l'Hexagone.

La cause en est une crise mondiale de l'industrie pétrolière et gazière, profonde et durable, qui frappe de plein fouet le secteur de la métallurgie en le privant de nombreux débouchés ; en cause aussi une frilosité à réaliser les investissements qui auraient été opportuns dans le passé ; en cause enfin, une concurrence de plus en plus brutale venant de Chine.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir qui a commis des erreurs et quand ; il s'agit de trouver des solutions pragmatiques et de sauver des emplois.

La semaine dernière, la direction du groupe a annoncé la suspension du plan de sauvegarde de l'emploi – PSE – qui était en cours de négociation avec les partenaires sociaux. Cette annonce a fait l'effet d'un coup de tonnerre ! Elle laisse en effet présager un durcissement du plan de restructuration, des suppressions de postes supplémentaires et une réduction des capacités de production ou du nombre des outils industriels.

L'État, qui détient 7 % du capital de Vallourec, et particulièrement votre ministère, sont totalement mobilisés pour rechercher de nouveaux actionnaires et des repreneurs, préserver l'emploi et assurer la survie des capacités industrielles françaises. Pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, où en sont vos discussions avec la direction de Vallourec ? Quelles solutions industrielles envisager ? Quels investissements réaliser ? Quelle est la stratégie de l'État vis-à-vis de Vallourec ? Quelles sont enfin les avancées vers une réponse européenne au dumping des importations chinoises ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique*. Vous avez, madame la ministre, parfaitement posé les termes du débat. Le groupe Vallourec se trouve en effet confronté à deux crises, et d'abord celle du secteur pétrolier, l'industrie parapétrolière représentant 66% du chiffre d'affaires du groupe. Celle-ci est aujourd'hui quasiment à l'arrêt en termes d'investissements du fait de l'effondrement du prix du pétrole, qui s'est encore accéléré ces dernières semaines, et tous les professionnels du secteur considèrent que cette situation est appelée à perdurer pendant des mois encore.

La deuxième crise est celle de la sidérurgie, du fait en particulier des pratiques de dumping qui permettent aux importations chinoises d'inonder le marché européen, entraînant une baisse drastique des prix.

Face à cela, nous avons entrepris deux séries d'actions pour répondre à la situation du groupe Vallourec qui, comme vous l'avez dit, a, le 14 janvier dernier, repoussé la mise en œuvre du PSE.

D'abord une action renforcée au niveau européen : il s'agit de prendre toutes les mesures nécessaires contre le dumping chinois. Nous avons, mon collègue Matthias Fekl et moi-même, défendu la position de la France à cet égard devant les conseils compétents pour que nous puissions prendre des mesures efficaces et plus rapides que celles que prévoient les dispositifs classiques aujourd'hui en vigueur.

Il faut ensuite mobiliser l'ensemble du corps productif de Vallourec pour répondre à cette situation. Il s'agit d'abord d'appeler l'ensemble des clients à participer à ces efforts, d'explorer toutes les voies possibles en termes de diversification des débouchés des sites productifs de Vallourec, mais aussi d'articuler le plan social, lancé au printemps dernier et sur lequel j'avais pris moi-même des engagements, et la réorganisation industrielle que doit préparer le groupe Vallourec.

Il s'agit enfin des efforts que les dirigeants du groupe et les actionnaires, dont la Banque publique d'investissement, la BPI, doivent assumer dans le cadre de ce défi.

C'est dans cette perspective que je tiendrai la semaine prochaine une nouvelle réunion de travail avec l'ensemble des élus concernés, à laquelle vous serez associée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Fourneyron](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3536

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 janvier 2016](#)